



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 17 MAI 2024
A 19h00

Base Nautique Cap'Aisne
21 rue du Chemin des Dames – 02860 CHAMOUILLE

LISTE DES PARTICIPANTS

Comités Sportifs Départementaux

- Basket Ball – Madame Marie-Jeanne ANCELIN (8 voix),
- Billard – Monsieur Cédric VASSEUR (2 voix),
- Canoë Kayak – Monsieur Régis BLONDEAU (7 voix),
- Cyclotourisme – Monsieur Jean-Paul GOYENECHE (2 voix),
- EPGV – Madame Nathalie DUBOIS (3 voix),
- Escrime – Monsieur Philippe COURTIN, (7 voix),
- Football – Monsieur Michel CORNIAUX (9 voix),
- Gymnastique – Madame Magalie THEUREAU (8 voix),
- Handball – Monsieur Denis DAWINT (8 voix),
- Médaille Jeunesse Sport – Monsieur Thierry MORTECRETTE (2 voix),
- Natation – Madame Véronique GIBOT (8 voix),
- Pentathlon Moderne – Monsieur Philippe COURTIN (7 voix),
- Rugby – Monsieur Raphaël JOSSEAUX (8 voix),
- Sport Adapté – Madame Sophie VELY (2 voix),
- Tennis – Monsieur Olivier DEPAQUIT (9 voix),
- Tennis de Table – Monsieur Claude NOIRON (8 voix),
- Tir – Madame Catherine FAUCILLON (8 voix),
- Tir à l'Arc – Madame Maryline MERCIER (8 voix),
- Triathlon – Monsieur Guillaume DELFOSSSE (7 voix),
- Ufolep – Monsieur Pascal RAULT (3 voix),
- USEP – Monsieur François GILBERT (3 voix),

Personnalités et invités

- Madame Colette BLEROT (Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne),
- Monsieur Thomas FONCK (Chef de service par intérim SDJES de l'Aisne),
- Monsieur Karim BELAID (Vice-Président du CROS Hauts-de-France),
- Monsieur Philippe CALMUS (Président du CDOS-Aisne),
- Monsieur Francis DESIRANT (CD Handball),
- Madame Clara DEMARS (CD Gymnastique),
- Monsieur Jean-Pierre DUCLOUX (Président de Sport Emploi 02),
- Monsieur Etienne MOREAU (Commissaire aux Comptes),
- Monsieur Benjamin JARROT (Expert-Comptable),
- Monsieur Franck MASCRET (Salarié du CDOS-Aisne),
- Monsieur Corentin FIRMAN (Salarié du CDOS-Aisne),
- Madame Sophie LEGROS (Salariée du CDOS-Aisne),
- Monsieur Junior KEITA (CDOS-Aisne).

Excusés

- Monsieur Antoine LEFEVRE (Sénateur de l'Aisne),
- Monsieur Xavier BERTRAND (Président du Conseil Régional Hauts-de-France),
- Monsieur Antoine SILLANI (Vice-Président du Conseil Régional Hauts-de-France),
- Monsieur Nicolas FRICOTEAUX (Président du Conseil Départemental de l'Aisne),
- Monsieur Thierry DELEROT (Conseiller Départemental de l'Aisne),
- Madame Catherine ALBARIC-DELPECH (Directrice Académique de l'Aisne),

- Monsieur Jean-Claude LAVERHNE (Président du CDOS Oise),
- Monsieur Jean COSLEOU (Président du CDOS Nord),
- Monsieur François COQUILLAT (Président du CROS Hauts-de-France),
- Monsieur Sébastien LENTE (Aviron),
- Monsieur Thomas JUPIN (Basket Ball),
- Monsieur René DRIGNY (Boxe),
- Madame Brigitte MENUT (Escrime),
- Monsieur Pascal POIDEVIN (Football),
- Monsieur Jean-Paul LEFEVRE (Golf),
- Monsieur Philippe DEROP (Haltérophilie),
- Monsieur Rémi GRABSKI (Plongée),
- Monsieur Jean-Pierre FONTAINE (Randonnée Pédestre),
- Madame Sandrine CHEVREAU (Sport Adapté),
- Monsieur Tony MARTIN (Tennis de Table),
- Madame Françoise BORDEREAU (Twirling Bâton),
- Monsieur Thierry PROST (Unss),
- Monsieur Jean-Claude CARDINETTI (Usep),
- Monsieur Thierry LEFEVRE (Volley-Ball),
- Monsieur Akim AIT MOUHOU (Membre élu du CDOS-Aisne),
- Monsieur Lahcen MIRI (membre élu du CDOS-Aisne),
- Madame Aurélie BINTZ (Salariée du CDOS-Aisne),
- Monsieur Maxence JEUX (Salarié du CDOS-Aisne).

Ordre du jour :

- ↻ Accueil des participants à l'Assemblée Générale,
- ↻ Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 mai 2023,
- ↻ Rapport moral et d'activités 2023,
- ↻ Compte rendu financier 2023,
- ↻ Rapport du commissaire aux comptes,
- ↻ Proposition d'affectation du résultat,
- ↻ Budget prévisionnel 2024,
- ↻ Fixation cotisation 2025 et tarification 2025,
- ↻ Questions à l'Assemblée Générale,
- ↻ Intervention des personnalités.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Philippe CALMUS, Président, accueille et remercie les Présidents et Présidentes des comités sportifs départementaux ou leurs représentants de participer aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, qui se déroule à Cap'Aisne.

Philippe CALMUS indique que le CDOS-Aisne compte 42 comités sportifs départementaux adhérents représentant au total 232 voix. Le quorum (116 voix) est atteint avec 21 comités départementaux présents ou représentés comptabilisant 127 voix, au total.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MAI 2023

Adopté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT MORAL

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je remercie pour leur présence :

- Le Docteur Karim BELAID, Vice-Président du CROS Hauts-de-France,
- Madame Colette BLEROT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne,
- Philippe COURTIN, Directeur du Syndicat Mixte de l'Ailette,
- Tomas FONCK, Chef de service par intérim du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports,
- Jean-Pierre DUCLOUX, Président de Sport Emploi 02,
- Benjamin JARROT, Expert-Comptable,
- Etienne MOREAU, Commissaire aux comptes.

Cette année 2024 est celle des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Le département de l'Aisne s'est mobilisé pour de nombreuses actions et notamment le passage de la Flamme Olympique.

Cet évènement, tant attendu, doit être réussi.

C'est une année de fête. Cela doit être aussi une année d'espoir puisqu'on parle de l'héritage des Jeux. De plus, le sport a été reconnu grande cause nationale. Tous les feux semblent être au vert.

Cependant, la société est en pleine crise. Au sortir de la COVID, les guerres reviennent aux limites de l'Europe. La société se déchire. La situation économique est inquiétante à tous les niveaux et cela se répercute sur le mouvement sportif.

Les subventions de l'Etat diminuent globalement. En parallèle, de gros efforts sont faits pour les ouvrir beaucoup plus largement. Les clubs sportifs moteurs, ceux qui sont toujours partants pour lancer de nouvelles actions et pour travailler à l'inclusion des personnes en difficultés ont de plus en plus de mal à obtenir les aides indispensables à leurs actions. Il faut que nous soyons vigilants à les soutenir.

Le Conseil Départemental, malgré son soutien évident au mouvement sportif, n'est plus sûr de pouvoir maintenir ses aides. Cela met en danger le mouvement sportif mais le Conseil Départemental ne peut pas distribuer de l'argent qu'il n'a pas.

Devant ces situations, on entend toujours quelques « responsables » donner une formule magique : « Il faut faire mieux avec moins ». C'est évidemment utopique. Nous faisons au mieux avec ce que nous avons et nous continuerons de la faire.

Je tiens ici à saluer les comités sportifs et les clubs qui ont su surmonter les différentes crises et qui continuent à se structurer et à s'adapter à des situations nouvelles.

Les activités du CDOS-Aisne seront décrites dans les rapports par les 4 Vice-Présidents. Beaucoup de points positifs y apparaîtront. Toutefois, quelques points de vigilance y apparaissent :

- La gestion de l'emploi est de plus en plus délicate. L'accompagnement à l'emploi fourni par nos services est de qualité. Toutefois, nous constatons de plus en plus de négligences ou de retard dans les documents fournis par les clubs. Cette aide à l'emploi, fourni par le CDOS-Aisne et par Sport Emploi 02, est très importante pour le mouvement sportif et il nous faut être vigilants
- La difficulté à gérer nos moyens humains. De plus en plus, nous répondons à des mises en concurrence avec des incertitudes sur le résultat et des réponses tardives. Par exemple, notre participation au Service National Universel (SNU) devient problématique.
- Le CDOS-Aisne intervient souvent là où la situation n'est pas simple. Placer des services civiques issus des centres d'insertion nous fait rencontrer beaucoup d'obstacles. C'est enrichissant pour les jeunes avec lesquels on travaille. Toutefois, en termes de statistiques de réussite, le bilan n'est pas bon et il nous faut veiller à valoriser cette action.
- Comme d'autres structures similaires, le résultat financier a été négatif puisque nous avons eu un déficit de 2 500 €. Ce n'est certes pas catastrophique mais il nous faudra d'autant plus de vigilance que les aides de nos partenaires institutionnelles sont incertaines.

Nos actions, au service du sport, ont cependant été nombreuses. Nous avons pu mener des actions avec de nombreux comités, que ce soit pour le soutien à l'emploi, les formations ou des prestations diverses.

Nous avons aussi toujours été aux côtés du SDJES de l'Aisne et du Conseil Départemental de l'Aisne dans leurs actions, qu'elles soient traditionnelles ou liées à Paris 2024.

Nous continuons à participer aux instances pour lesquelles nous avons été sollicitées et nous nous félicitons des très bons rapports que nous continuons à entretenir avec les services du SDJES de l'Aisne et du Conseil Départemental de l'Aisne.

Au côté du CROS hauts-de-France, nous aidons à développer ou créer des actions ; Par exemple, nous travaillons régulièrement sur le sport santé où des projets verront le jour je l'espère rapidement.

Les rapports d'activités vous permettront de voir que nous avons de nombreux partenaires et je les remercie tous pour la confiance qu'ils nous manifestent.

Je voudrais remercier les élus du CDOS-Aisne et les salariés qui, autour de Franck, permettent de répondre à un certain nombre de sollicitations du mouvement sportif.

Les passages de la Flamme Olympique puis Paralympique vont permettre de mobiliser tout le mouvement sportif. Les comités présenteront des activités à Monampeuil et les 7 villes d'accueil seront mobilisées. Faisons en sorte que cette grande fête soit réussie et apporte un élan au développement du Sport.

Vive Paris 2024
Vive le Sport

Nous vous invitons, pour les 50 ans du CDOS-Aisne, le 26 juillet 2024 avec la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Philippe CALMUS,
Président du CDOS-Aisne »

RAPPORTS D'ACTIVITES 2023

Philippe CALMUS précise que, depuis plusieurs années, les rapports d'activités ne sont plus présentés et lus dans leur intégralité.

En effet, un mail a été envoyé, le 6 mai 2024, à l'ensemble des Comités Départementaux, pour les informer que les rapports d'activités étaient déposés sur le site Internet du CDOS-Aisne.

Les rapports d'activités succincts sont présentés successivement par :

- Maryline MERCIER, Secrétaire Général,
- Michel CORNIAUX, Vice-Président Sport & Education Citoyenneté,
- Pascal RAULT, Vice-Président Sport & Professionnalisation, excusé,
- Raphaël JOSSEAUX, Vice-Président Sport & Politiques Publiques et Haut-Niveau,
- Sophie VELY, Vice-Présidente Sport & Santé Bien-Être.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER 2023

Présenté par Véronique GIBOT, Trésorière Adjointe

« Mesdames, Messieurs,

Je vous présente la situation financière du CDOS-Aisne pour l'année 2023, sous couvert de Monsieur Benjamin JARROT, expert-comptable du CDOS-Aisne.

I) Le compte de bilan

Le compte de bilan 2023 est équilibré à l'actif et au passif pour un montant total de **338 819 €**.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de **2 547 €**.

Les comptes de trésorerie, au 31 décembre 2023, sont de **257 451 €**

Les créances et les dettes à court terme sont respectivement de **66 168 €** et de **47 820 €**.

II) Le compte de résultat

Le compte de résultat 2023 s'élève à un montant total de **467 948 €**.

III) L'état des produits

Le total des produits est de **467 948 €** :

- Des produits d'exploitation pour un montant de **352 028 €**,
- Des produits financiers pour un montant de **2 483 €**,
- Des fonds dédiés pour un montant de **110 890 €**,
- Un résultat déficitaire pour un montant de **2 547 €**.

IV) L'état des produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation est de **352 028 €** :

- Des subventions pour un montant de **243 695 €**,
- Des recettes d'activités pour un montant de **87 901 €**,
- Des reprises sur provisions pour un montant de **15 998 €**,
- Des adhésions pour un montant de **4 434 €**.

V) L'état des subventions

Le total des subventions est de **243 695 €** :

- Des subventions de l'Etat pour un montant de **172 221 €** (ANS, FDVA, FONJEP, DIAIR, DRAJES, DDETS, SDJES),
- Des subventions de la Région Hauts-de-France pour un montant de **29 150 €**,
- Des subventions du Département de l'Aisne pour un montant de **42 324 €**,

VI) L'état des charges

Le total des charges est de **467 948 €** :

- Des charges d'exploitation pour un montant de **359 524 €**,
- Des fonds dédiés pour un montant de **108 424 €**.

VII) L'état des charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation est de **359 524 €**.

- Des achats consommés pour un montant de **63 964 €**,
- Des charges externes pour un montant de **69 630 €**,
- Des charges de personnels pour un montant de **202 016 €**,
- Des provisions pour un montant de **16 645 €**,
- Des amortissements pour un montant de **2 576 €**,
- Des impôts et taxes pour un montant de **2 924 €**,
- Des autres charges pour un montant de **1 770 €**.

Je vous remercie de votre attention
Véronique GIBOT, Trésorière Adjointe ».

**INTERVENTION DU
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PIERRE BUHET**

Monsieur benjamin JARROT remercie, le Président du CDOS-Aisne, pour son invitation et pour la confiance accordée. Il remercie également Franck MASCRET, pour le travail effectué avec Madame Maryline GUILLAUME, sa collaboratrice.

Monsieur Benjamin JARROT, Expert-comptable apporte des éléments complémentaires sur l'exercice comptable 2023 et sur la situation financière du CDOS-Aisne.

Monsieur Benjamin JARROT partage les inquiétudes de Monsieur Philippe CALMUS, Président du CDOS-Aisne, exprimé dans son rapport moral et de Monsieur Franck MASCRET lors des différents échanges sur la situation financière du CDOS-Aisne. Il exprime la plus grande vigilance afin que le CDOS-Aisne ne soit pas en difficulté financière, dans les prochaines années.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lecture du rapport faite par Monsieur Etienne MOREAU, Commissaire aux comptes (rapport ci-joint).

Adopté à l'unanimité des membres présents.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2023

L'exercice 2023 se solde par un résultat déficitaire de **2 547 €**.
Je vous propose d'affecter le résultat en report à nouveau.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

Présenté par Véronique GIBOT, Trésorière Adjointe

Le budget prévisionnel 2024 est équilibré en charges et produits pour un montant total de **454 000 €**.

Vous avez à l'écran les différents postes de dépenses et recettes.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

PROPOSITION DES COTISATIONS 2025

Le Bureau Exécutif du 25 avril 2024 propose de maintenir les cotisations 2025, à l'identique de celles de 2024, compte tenu de leur augmentation lors de la dernière Assemblée Générale.

La proposition des cotisations 2025 se décompose comme suit :

- Comités de moins de 1 000 licenciés : 65 €,
- Comités entre 1 001 et 3 000 licenciés : 130 €,
- Comités de plus de 3 000 licenciés : 195 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

PROPOSITION DES TARIFICATIONS 2025

Le Bureau Exécutif du 25 avril 2024 propose d'augmenter la tarification des prestations de services d'animation de 5 € pour la passer à 45 € de l'heure (Cf. tableau des tarifications).

Adopté à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Pas de questions à l'Assemblée Générale.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Philippe CALMUS donne la parole aux personnalités qui sont présentes :

- Intervention de Madame Colette BLEROT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne,
- Intervention de Monsieur Thomas FONCK, Chef de service par intérim au SDJES de l'Aisne,

Philippe CALMUS clôture les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDOS-Aisne en remerciant les personnes présentes et invite l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.

Philippe CALMUS,
Président du CDOS-Aisne

Maryline MERCIER
Secrétaire Générale du CDOS-Aisne